

# COMPTE RENDU FSU de la FS-SSCT du CSA SA du 1er juillet 2025

Cette formation spécialisée en santé, sécurité et conditions de travail du comité social d'administration des services académiques commence par une déclaration FSU, suivie par une intervention de la CFDT, l'UNSA ne fait pas de déclaration.

Dans notre déclaration FSU (cf. annexe), nous alertons notamment sur la situation des services ouverts tout l'été, notamment les DRAJES et les SDJES, afin que les personnels puissent réaliser leurs missions de service public (accès aux véhicules, courriers départ et arrivée, etc.). Nous avions par ailleurs transmis des questions diverses, en lien avec la prise en compte des spécificités J&S dans la politique de prévention des risques, et à nouveau alerté sur les problèmes rencontrés par les personnels travaillant sur le site de Saurupt à Nancy et dans la cité administrative Gaujot à Strasbourg (DRAJES) qui relèvent tous de notre instance.

Dans son propos introductif, la DRH (Mme Didion) indique avoir récemment reçu le plan national « canicule » et constaté que le plan académique répond à la plupart des préconisations, tout en se disant prête à étudier de nouvelles propositions pour le faire évoluer si besoin.

L'ordre du jour de cette réunion porte sur les points suivants :

- 1- Approbation du PV du 26 février 2025
- 2- Bilan des registres
- 3- Bilan des accidents de travail et des maladies professionnelles
- 4- Bilan annuel de la cellule VDHA
- 5- Bilan des aménagements de postes
- 6- Présentation du compte-rendu de la visite DSDEN des Vosges
- 7- Suivi des visites de site
- 8- Programme de l'année à venir
- 9- Questions diverses

## 1/ Approbation du PV du 26 février 2025

Le PV est approuvé à l'unanimité.

### 2/ Bilan des registres SSCT

Le conseiller académique de prévention Thierry Bienaimé présente des statistiques concernant les 1 177 déclarations faites en 2024/2025 dans les registres santé sécurité et conditions de travail. La très grande majorité concerne le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>nd</sup> degré et ne relève donc pas de notre instance. A l'inverse, il manque les données concernant les services non situés dans l'académie mais qui relèvent de notre instance, à savoir les 6 SDJES et les 2 sites de la DRAJES situés en Champagne Ardennes et en Alsace. L'Administration s'engage à nous transmettre ultérieurement les éléments relatifs aux personnels J&S. S'agissant des autres personnels affecté.es au rectorat et en DSDEN, la majorité des signalements relève de la famille des risques psychosociaux (une quinzaine de déclarations). Aucun signalement de danger grave et imminent (DGI) n'a été réalisé sur cette période.

#### 3/ Bilan des accidents de travail et des maladies professionnelles

Le conseiller académique de prévention Thierry Bienaimé présente des statistiques académiques concernant les 622 accidents du travail déclarés en 2023/2024, sur un total de plus de 40 000 agent.es (soit 1,5%) incluant les enseignant.es du 1<sup>er</sup> et le 2<sup>nd</sup> degré qui ne relèvent pas de notre instance. 96% des accidents ont été reconnus et 49% ont donné lieu à un arrêt de travail. 68% sont des accidents de travail, 26% des accidents de trajet et 6% des accidents en mission.

Si on se limite au périmètre de notre instance, mais toujours sans l'ensemble des personnels J&S, une cinquantaine d'accidents sont recensés, sur un total d'environ 2 500 ATSS (agent administratif, technique, social et de santé). Quant aux maladies professionnelles, peu nombreuses (entre deux et douze déclarations ces 3 dernières années), l'Administration indique que ses extractions pour 2024 sont erronées, nous n'avons donc pas les chiffres.

#### 4/ Bilan annuel de la cellule VDHA

La responsable de cette cellule Valérie VERBEKE (adjointe à la DRH) rappelle que la cellule académique d'écoute et de signalements des actes de Violence, de Discrimination, de Harcèlement, d'Agissements sexistes et sexuels, est opérationnelle depuis le 24/02/24. Il s'agissait ici de présenter quelques chiffres, sachant qu'un bilan plus précis sera présenté lors de la prochaine réunion de cette instance FS-SSCT (après la prochaine rentrée scolaire). Entre le 1<sup>er</sup> septembre 2024 et le 2 juin 2025, la cellule a reçu 90 signalements, mais 20 d'entre eux ne relevaient pas du champ de compétences de la cellule (ils ont toutefois été traités par l'Administration, avec une réorientation vers les services compétents). Sur les 70 signalements relevant de la compétence de la cellule, une majorité concerne des personnels des établissements scolaires et seuls 6 signalements concernent des personnels en services académiques. La nature des signalements révèle une minorité de cas de suspicion de harcèlement sexuel et de discrimination, tandis que les suspicions de harcèlement moral, de conflits interpersonnels et de dégradations des conditions de travail sont majoritaires, mais souvent difficiles à caractériser en tant que VDHA.

#### 5/ Bilan des aménagements de postes

L'ergonome Isaure LEGROS présente un bilan des études ergonomiques 2024/2025, faisant état de 66 études individuelles (dont une majorité dans les établissements scolaires) et de 4 interventions pour des études collectives. Elle précise que ses études sont basées sur l'observation du travail réel des agent.es, en s'intéressant aux aspects biomécaniques, organisationnels et psychosociaux.

#### 6 / Compte-rendu de la visite de la DSDEN des Vosges

Une délégation de la FS-SSCT s'est rendue sur place le 10/03/2025 ; elle a été reçue par Mme SCHLOESSLIN-PACARY (SG de la DSDEN). Après une visite des locaux, la délégation a pu échanger avec les personnels qui, lors des entretiens, ont exprimé des problèmes organisationnels et de gestion affectant le bon fonctionnement des services.

Le conseiller de prévention académique, M. Thierry BIENAIME, nous présente le compte-rendu de la visite et les préconisations qui en découlent. Ces préconisations concernent aussi bien l'organisation du travail et l'échange d'informations, que les aspects matériels et logistiques. Le secrétaire de la FS-SSCT Anthony PERRIN estime que les préconisations sont équilibrées et espère qu'elles seront suivies d'effets. La DRH Mme Didion se satisfait que ces visites ne soient pas transformées en mises en cause systématique de l'encadrement.

#### 7 / Suivi des préconisations des visites précédentes

Le conseiller académique de prévention Thierry Bienaimé présente les évolutions qui sont intervenues depuis la dernière réunion de notre instance FS-SSCT le 26/02/25 concernant le site du Petit Saurupt (visite de la FS le 14/12/23), le CIO de Briey maison des services publics (visite de la FS le 17/04/24) et le SDJES de la Moselle (visite de la FS le 10/10/24). Les représentant.es des personnels alertent sur les travaux qui restent à faire, ainsi que sur les réponses insatisfaisantes de l'Administration, notamment s'agissant du manque d'espace dans les bureaux ou du manque de places de parking.

## 8/ Programme des travaux à venir

Les visites de la FS-SSCT n'ont pas vocation à cibler uniquement des services où il y a des problèmes ; il s'agit d'évaluer les conditions de travail des personnels et de formuler des préconisations pour les améliorer. Les visites 2025/2026 pourraient concerner un service du rectorat, une circonscription, ainsi que les services J&S implantés à la cité administrative de Strasbourg (cf. questions diverses FSU et CFDT).

Les groupes de travail 2025/2026 pourraient porter sur l'élaboration d'une fiche d'information pour les agent.es à distribuer avant les visites de la FS-SSCT, la thématique du risque routier en mission, ou encore le sujet de la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT).

La FSU rappelle sa demande concernant le groupe de concertation (permanent) spécifique à Jeunesse & Sports (date ?) ; la DRH propose de le réunir après l'été (en tant compte des disponibilités du DRAJES, ce qui n'avait pas été le cas la dernière fois).

La FSU demande par ailleurs à qui ont été envoyées les préconisations concernant le flex-office ; la DRH répond qu'elles avaient été envoyées aux chef.fes de service après le vote en instance du 29/11/24, ajoutant qu'elle n'était pas opposée à une diffusion large aux personnels.

#### 9/ Questions diverses : réponses de l'Administration

En raison de contraintes temporelles de l'Administration, certaines questions diverses n'ont pas été traitées en séance quand d'autres ont été à peine évoquées ; elles ont toutefois fait l'objet de réponses écrites de la part du rectorat, mais nous n'avons pas donc pas pu y réagir en séance!

#### Sécurité et sûreté

Une réflexion globale sur la sécurité et la sûreté est menée sur l'ensemble du site du rectorat, dont la problématique de l'accueil. Une réunion diagnostique a eu lieu le 16 mai avec différents responsables du rectorat, l'EMS (équipe mobile de sécurité) et en partenariat avec le référent sûreté police, à l'instar d'un diagnostic sécurité en établissement. Le rectorat est dans l'attente du rapport et de ses préconisations.

Cette réflexion globale amène le rectorat à s'interroger sur les flux, les entrées et sorties des personnels, des visiteurs, les contrôles d'identité, la signalétique, les moyens en alarme dans le cas d'une intrusion, la sécurisation des portes. Le référent sûreté police a en effet constaté que l'accueil était un point sensible qu'il fallait retravailler. Le dossier est en cours. Dans l'attente, le rectorat a proposé que les agents d'accueil puissent bénéficier d'un système d'alerte rapide qui est en cours d'étude.

#### Commission vie de site Saurupt à Nancy (question FSU)

Présentée en février dernier aux représentant.es des personnels comme une commission ayant vocation à traiter des questions que nous soulevons régulièrement en matière de bureaux, de stationnement, de restauration, de ménage, etc., le rectorat annonce dans un premier temps que cette commission s'est réunie au printemps, mais uniquement en conviant les chef.fes de services basés au Petit Saurupt et sans que les représentant.es des personnels ne soient informé.es, avant de finalement répondre dans un second temps que cette commission serait organisée à la rentrée. Mais nous ne savons toujours pas qui sera invité à cette commission.

A noter : des stores ont enfin été commandés, ils devraient être installés courant juillet, dommage que les fortes chaleurs aient commencé avant ...

## Cité administrative Gaujot à Strasbourg (questions FSU et CFDT)

Suite aux nombreux problèmes et travaux à la cité administrative de Strasbourg, dans laquelle se trouvent des personnels J&S relevant du CSA-SA de l'académie de Nancy Metz et de sa FS-SSCT (notre instance), le rectorat indique qu'une visite de site de la FS-SSCT sera proposée si nécessaire. Par contre, le rectorat n'a pas été saisi par le préfet de la demande d'une réunion conjointe des instances représentant les personnels des différents ministères qui travaillent sur place. Quant à la proposition FSU de créer une commission une commission de vie de site concernant la cité administrative Gaujot à Strasbourg, regroupant des interlocuteurs du ou des rectorat(s) et des représentants des personnels, qui seraient en mesure d'échanger plus facilement avec les autres services occupant ce site concernant les problématiques communes, le rectorat ne répond pas.

#### Prise en compte des problématiques J&S (questions FSU)

A la question de la mise à jour du/des DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels) et de l'intégration des spécificités J&S dans ceux-ci, le rectorat répond que « c'est à l'initiative des chefs de service ». A la FSU, nous ne partageons pas cette approche qui renvoie la responsabilité sur le seul DRAJES ou chef de SDJES, et considérons que c'est au rectorat d'impulser ce travail de prise en compte des spécificités J&S dans sa politique de prévention des risques.

A la question FSU concernant la présentation dans notre instance des réponses au questionnaire SSCT du ministère, qui doit remonter chaque année au ministère (DGRH) et doit notamment permettre d'objectiver la prise en compte des problématiques des personnels J&S dans les FS-SSCT des CSA de proximité (où ils/elles sont noyé.es, comptetenu du nombre d'agent.es concerné.es), le rectorat répond qu'il n'a pas prévu de nous présenter cette enquête. Nos interlocuteur.rices du rectorat considèrent en effet que les éléments de synthèse de l'enquête sont déjà traités au fur et à mesure des instances et que des données plus précises que les synthèses nous sont communiquées. A la FSU, nous ne comprenons pas ce refus, surtout que c'est la DGRH ministérielle qui nous avait indiqué que cette enquête devait faire l'objet d'un dialogue social dans la proximité.

## Hygiène

Concernant les absences des agent.es d'entretien, le rectorat indique qu'il fait son maximum mais que les moyens dont il dispose ne permettent pas de suppléer toutes les absences. Le travail se poursuivra à la rentrée. Le sujet du marché du Petit Saurupt (retour à l'externalisation du ménage de ce bâtiment) permettra d'avancer également, selon nos interlocuteurs au rectorat.

Concernant les coupures d'eau, le rectorat regrette toutefois les désagréments occasionnés lorsqu'on ne peut pas utiliser de toilettes ni de lavabos... mais il est généralement dans l'incapacité d'alerter au préalable les agent.es

concerné.es et/ou de prendre des mesures adaptées, puisqu'il n'ait lui-même pas toujours informé de ces coupures ni de la durée de celles-ci (entre quelques minutes et plusieurs heures).

S'agissant des fientes de pigeons, l'essentiel des mesures préventives a été mené, avec notamment la pose de pics anti-pigeons sur certaines fenêtres. Le rectorat reste vigilant et interviendra rapidement si nécessaire, notamment en procédant au nettoyage des espaces souillés, afin de garantir un environnement propre et sain.

#### Interpellations des agents et/ou des représentants des personnels auprès des services du rectorat (question FSU)

La FSU demande à l'Administration qu'elle donne des consignes à ses services pour qu'ils accusent réception des mails qui leur sont envoyés (A-R automatique ou à écrire) et a fortiori à apporter ensuite des réponses. Le silence de l'Administration exaspère tout le monde, alors qu'une réponse d'attente, si on ne peut pas répondre sur le fond, assure à l'agent une prise en compte de sa demande, ce qui limite de fait les risques psychosociaux. Le rectorat répond qu'il travaille sur le sujet pour mettre en place des accusés réception non automatiques (ajuster les délais de réponse selon les typologies de demandes) et que c'est un engagement de la feuille de route RH.

## **Annexe: déclaration FSU**

Cette réunion de la formation spécialisée en santé, sécurité et conditions de travail du Comité Social d'Administration des Services Académiques se tient à quelques jours des annonces que doit faire le Premier Ministre François Bayrou (le 14 juillet) concernant les mesures austéritaires encadrant la préparation des lois de finances prévues pour 2026, qui ne manqueront pas d'impacter, négativement, les conditions de travail de tous les personnels que nous représentons, nous le craignons.

Notre instance intervient également à la veille des vacances scolaires, période de forte activité pour la plupart des personnels J&S qui, nous l'espérons, pourront enfin exercer leurs missions dans de bonnes conditions, y compris pendant la période de fermeture des rectorats et DSDEN. Nous le rappelons chaque année, mais force est de constater que les difficultés persistent, qu'il s'agisse d'accéder aux véhicules de service ou d'être remboursé.e en cas d'usage de sa voiture personnelle, ou bien d'envoyer et recevoir du courrier. Pour info ou rappel, seul le DRAJES ou son adjoint est habilité à signer les diplômes (BPJEPS) permettant ensuite aux animateurs sportifs ou socio-culturels d'être rémunérés. Ce sont aussi les seules personnes habilitées à signer les conventions, états de paiement et notifications de subventions (ANS et BOP) aux associations sportives qui ont besoin de recevoir l'argent avant la clôture de leurs comptes le 31 août... Dans la mesure où les jurys d'examen et les commissions pour les subventions se déroulent généralement en juillet, la DRAJES et les SDJES ne peuvent anticiper ce travail et doivent ensuite travailler dans l'urgence ; les personnels J&S ne peuvent donc se contenter de quelques enveloppes préaffranchies ou se satisfaire de courriers qui arrivent en masse fin août, 2 à 3 semaines après leur dépôt dans le courrier départ, comme c'est encore arrivé l'an dernier. Par ailleurs, les SDJES doivent être très réactifs pour notifier leurs décisions, prises pour le compte du préfet au titre de la police administrative notamment, comme celles d'accorder ou refuser une dérogation, ou encore d'interdire en urgence à un.e éducateur.rice sportif.ve ou un.e encadrant.e d'un accueil collectif de mineurs d'exercer. Nous insistons sur ce point car il est vraiment important de s'assurer que les courriers arrivent et partent tous les jours, à la DRAJES comme dans tous les SDJES. Il en va non seulement de la sécurité des usagers, mais aussi du bien-être des personnels J&S qui doivent travailler l'été, souvent sous tension, pendant que les autres sont en vacances.

S'agissant des autres sujets en lien avec la santé, la sécurité et les conditions de travail, nous les évoquerons au cours de la réunion, lors de l'examen des points à l'ordre du jour et dans les questions diverses.

Merci de votre attention.

## Les membres FSU de la FS-SSCT du CSA-SA:

Valérie JAKUBOWSKI (DSDEN 54) – SNASUB-FSU Sandra GREMILLET-GEORGE (DSDEN 55) – SNASUB-FSU Christelle LEROUX (DSDEN 54) – SNASUB-FSU Gwénaëlle NATTER (DRAJES Grand Est) – SNEP-FSU